

Formation : Droit de la propriété intellectuelle dans la commande publique

Gérez les aspects juridiques et financiers

Formation pratique - 1j - 7h00 - Réf. PIJ

Prix : 940 € H.T.

NEW

Cette formation vise à permettre aux acheteurs publics et aux entreprises privées de comprendre, maîtriser et sécuriser les droits de propriété intellectuelle dans le cadre des marchés publics.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Identifier les différents types de droits de propriété intellectuelle applicables aux marchés publics
- ✓ Analyser les dispositions des CCAG relatives à la propriété intellectuelle et leurs limites
- ✓ Évaluer la pertinence et le coût d'une cession de droits de propriété intellectuelle selon les besoins de la commande
- ✓ Rédiger une clause de propriété intellectuelle adaptée et juridiquement sécurisée

Public concerné

Acheteurs publics de services, fournitures ou travaux à forts enjeux en matière de propriété intellectuelle. Entreprises proposant des services à forts enjeux en matière de propriété intellectuelle.

Prérequis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Etude de cas

Études de cas réels anonymisés, fiches de synthèse et modèles de clauses, travaux en sous-groupes avec restitution orale, quiz.

Méthodes pédagogiques

active

PARTICIPANTS

Acheteurs publics de services, fournitures ou travaux à forts enjeux en matière de propriété intellectuelle. Entreprises proposant des services à forts enjeux en matière de propriété intellectuelle.

PRÉREQUIS

Aucun

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 Identifier les bases de la propriété intellectuelle

- Découvrir les grands principes de la propriété littéraire, artistique et industrielle
- Repérer les formes émergentes de protection comme les noms de domaine, image, secret des affaires...
- Relier ces notions au contexte des marchés publics pour en comprendre les implications pratiques

Etude de cas

Présentation d'un cas problématique anonymisé rencontré par un acheteur public/entreprise en raison d'une gestion indélicate des droits de propriété intellectuelle dans une commande publique.

2 Évaluer les enjeux de la propriété intellectuelle dans la commande publique

- Déterminer les besoins de la personne publique/privée en matière de propriété intellectuelle selon le type de prestation
- Interpréter les notions de résultats, de connaissances antérieures et de propriété des livrables
- Comparer les dispositions des CCAG applicables (fournitures, services, TIC, maîtrise d'œuvre)
- Mesurer les marges de manœuvre et les limites imposées par le cadre juridique

Exercice

Quiz sous la forme de jeu (type "Kahoot") sur les enjeux de la propriété intellectuelle

3 Rédiger une clause de propriété intellectuelle efficace

- Appliquer les connaissances acquises pour formuler une clause claire, équilibrée et sécurisée
- Adapter la rédaction selon le type de marché
- Justifier les choix rédactionnels

Travaux pratiques

Atelier "comment rédiger une clause de propriété intellectuelle" ?

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

4 Élaborer une stratégie de gestion des droits dans les marchés innovants et les DSP

- Définir une stratégie de gestion adaptée aux marchés innovants et aux DSP/concessions
- Intégrer les notions de bien de retour immatériel et d'exemption de publicité
- Argumenter une position contractuelle cohérente avec les objectifs de la personne publique/privée

Travaux pratiques

Cas pratique associé à une problématique de propriété intellectuelle dans le cas d'une délégation de service public/concession

Solutions de financement

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation et dépendent de votre situation professionnelle.

Découvrez-les sur notre page [Comment financer sa formation](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

Horaires

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les participants sont accueillis à partir de 8h45. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Pour les formations de 4 ou 5 jours, quelle que soit la modalité, les sessions se terminent à 16h le dernier jour.

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 19 juin, 25 sep., 11 déc.

PARIS LA DÉFENSE

2026 : 19 juin, 25 sep., 11 déc.